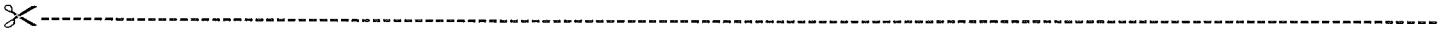


Cadre réservé à l'administration  
NE RIEN INSCRIRE ICI

Nom : .....

Prénom : .....

N° d'identification : .....



**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT  
D'OFFICIERS DE PROTECTION  
DE L'OFFICE FRANCAIS DE PROTECTION DES REFUGIES ET APATRIDES  
AU TITRE DE L'ANNEE 2016**

- SESSION DU 30 JUIN 2016 -

-----  
**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE**  
-----

*Epreuve n° 2 – Série de 6 à 10 questions à réponse courte portant sur des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, du droit des réfugiés et des relations internationales. Chaque question peut être accompagnée d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée qui n'excèdent pas une page au total*

*Durée : quatre heures ; coefficient 4, (dont coefficient 2 pour le droit public et les questions européennes et coefficient 2 pour le droit des réfugiés et les relations internationales)*

*Le sujet comporte 8 pages. Les candidats répondront directement sur les pages.*

*Chaque réponse est notée sur 2,5 points. La réponse ne doit pas excéder la place disponible (20 lignes).*

*Le jury du concours a retenu 8 questions. Le barème de l'épreuve est le suivant :*

Droit public : 2 questions à réponse courte à 2,5 points	5 points
Questions européennes : 2 questions à réponse courte à 2,5 points	5 points
Droit des réfugiés : 2 questions à réponse courte à 2,5 points	5 points
Relations internationales : 2 questions à réponse courte à 2,5 points	5 points
<b>TOTAL</b>	<b>20 points</b>

















